

P E M B R O K E

G E S T I O N P R I V É E D E P L A C E M E N T

LE FONDS D'OBLIGATIONS CANADIEN GBC

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS
POUR LA PÉRIODE DE SIX MOIS CLOSE LE 30 JUIN 2018

Date de Formation
11 DÉCEMBRE, 1984

ÉQUIPE DE GESTION DE PORTEFEUILLE
CANSO INVESTMENT COUNSEL LTD.

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants de nature financière du Fonds, mais non ses états financiers intermédiaires ou annuels complets. Vous pouvez obtenir sur demande et sans frais un exemplaire des états financiers intermédiaires ou annuels du Fonds en communiquant avec nous par téléphone au 1 800 668-7383 ou par la poste, au 150, rue King Ouest, bureau 1210, Toronto (Ontario) M5H 1J9 ou en visitant notre site Web au www.pml.ca ou le site de SEDAR au www.sedar.com. Les porteurs de parts peuvent également nous contacter par l'un ou l'autre de ces moyens (sauf sur le site SEDAR) pour demander les renseignements trimestriels de portefeuille du fonds. Vous pouvez également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration et le dossier de vote par procuration.

Objectif et stratégies de placement

Le Fonds d'Obligations Canadien GBC (le « Fonds ») vise à procurer aux investisseurs un haut niveau de revenu et une appréciation du capital tout en le préservant en investissant surtout dans des obligations, des débetures et d'autres instruments de créance de gouvernements et de sociétés canadiens et étrangers. Pour atteindre l'objectif de placement du Fonds, nous investissons essentiellement dans des obligations de haute qualité de sociétés canadiennes et étrangères et dans des obligations fédérales.

Risque

Le risque global du Fonds est présenté dans le prospectus simplifié. Aucun changement important pouvant influencer le niveau global du risque associé à un placement dans le Fonds n'a été apporté pendant la période. Le Fonds convient aux investisseurs qui veulent dégager un revenu élevé et une appréciation du capital tout en le préservant et qui ont un seuil de tolérance faible à l'égard du risque. Canso Investment Counsel Ltd. (« Canso ») est le gestionnaire de portefeuille du Fonds.

Résultats d'exploitation

Le 31 janvier 2018, les parts de catégorie O du Fonds ont été converties en parts de catégorie A du Fonds et, par conséquent, la catégorie O a cessé d'être distribuée. La conversion a entraîné le rachat, sans frais, des parts de catégorie O en circulation et l'émission de parts de catégorie A.

Pour la période de six mois close le 30 juin 2018, le Fonds a enregistré un rendement de 0,71 %. En comparaison l'indice de référence du Fonds, l'indice obligataire universel FTSE TMX Canada, a enregistré un rendement de 0,61 % pour la même période. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 les parts de catégorie A et de catégorie O du Fonds a enregistré un rendement de 1,52 % et 2,32 % respectivement comparé à 2,51 % pour l'indice de référence.

Pendant la première moitié de l'année, le Fonds a dégagé un rendement positif, déclassant légèrement son indice de référence. La durée plus courte que celle de l'indice de référence est demeurée inutile puisque les obligations à long terme affichaient un rendement supérieur aux attentes; en revanche, les billets à taux variable continuent de surclasser les billets à court terme à taux fixe depuis le début de l'année. Comme d'habitude, la sélection des titres a été le principal facteur déterminant du résultat obtenu. Parmi les principaux contributeurs, mentionnons la Neder Waterschapsbank, Nova Gas, KFW et Enbridge Gas, dont les échéances sont de moyennes à longues.

La trajectoire ascendante des rendements s'est inversée en juin lorsque le Canada, l'Union européenne et le Mexique ont riposté contre les tarifs américains sur l'acier et l'aluminium imposés par l'administration Trump. Les marchés craignaient une guerre commerciale mondiale, les droits de douane américains sur les marchandises chinoises (et réciproquement) devant commencer en juillet; les États-Unis envisagent d'étendre leurs politiques protectionnistes en y incluant des taxes sur les véhicules importés, et peut-être d'autres articles. La Banque du Canada n'a pas réagi, tandis que la Réserve fédérale continuait de faire grimper les taux administrés aux États-Unis. On s'attend à ce que la banque centrale du Canada hausse les taux administrés au pays, mais à un rythme plus lent qu'aux États-Unis, compte tenu de l'incertitude économique qui prévaut au Canada. Dans un tel contexte, les obligations d'État à long terme ont affiché un rendement supérieur aux attentes et celles des provinces ont été en tête des grands indices obligataires canadiens en termes de rendement. Les écarts de crédit se sont légèrement élargis, mais le rendement accru des sociétés leur a permis d'égaliser le rendement de l'indice canadien. Les augmentations de rendement se sont produites plus souvent sur de courtes durées, de sorte que les indices financiers et AA/AAA, de plus courte durée, ont enregistré des rendements inférieurs. L'indice BBB, dont le rendement est plus élevé, a suivi le rendement

Au 30 juin 2018, la valeur liquidative du Fonds était de 40,6 M\$ comparativement à 43 M\$ (25,1 M\$ pour les parts de catégorie A et 17,9 M\$ pour les parts de catégorie O) au 31 décembre 2017. La position de trésorerie représentait 0,6 % de la valeur liquidative. Le nombre de parts en circulation du Fonds au 30 juin 2018 était 3,2 millions comparativement à 3,4 millions (2,0 millions de parts de catégorie A et 1,4 millions de parts de catégorie O) au 31 décembre 2017.

Au 30 juin 2018, la plus-value latente des placements se chiffrait à 0,8 M\$ par rapport à 1,1 M\$ au 31 décembre 2017, ce qui correspond à une diminution de la plus-value latente des placements de 0,3 M\$. Les pertes nettes réalisées à la vente de placements du Fonds au cours de la période s'élevaient à 0,1 M\$.

Frais et charges

Durant la période de six mois, le Fonds a payé charges d'exploitation totalisant 61 728 \$. Le ratio des frais de gestion (« RFG ») pour les parts de catégorie A était 0,31 %. Le RFG pour les parts de catégorie O pour la période d'un mois précédant la conversion en parts de catégorie A était de 0,12%. Aucuns honoraires de gestions ne sont imputés aux Fonds à compter du 1er janvier 2018. Se reporter à la section « Honoraires de gestion » pour plus de détails sur ce changement.

Opérations des porteurs de parts

Durant la période de six mois, le Fonds a inscrit une entrée de capitaux de 3,0 M\$ en raison des souscriptions et une sortie de capitaux de 5,1 M\$ à la suite des rachats.

Transactions entre parties liées

Gestion privée de placement Pembroke (« GPPP ») est le Gestionnaire du Fonds. Le Gestionnaire du Fonds s'acquitte de la gestion courante des affaires et des opérations du Fonds. Les honoraires versés au Gestionnaire du Fonds à cet égard apparaissent dans la section « Honoraires de gestion » de ce rapport. Ces transactions entre parties liées se déroulent dans le cours normal des activités et sont mesurées selon la valeur d'échange, qui représente la somme en contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

Événements récents

Perspectives

À la fin juin, le rendement à l'échéance du portefeuille était de 2,9 %. À la fin du mois de juin, le Fonds était investi à près de 27 % dans des billets à taux variable, et le Fonds restera en position favorable si les taux continuent d'augmenter en 2018. Canso estime encore que cette position est prudente, car les investisseurs ne sont pas adéquatement rémunérés pour le risque de durée auquel les exposent les taux de rendement des obligations canadiennes à long terme à 2,2 %.

Rendement passé

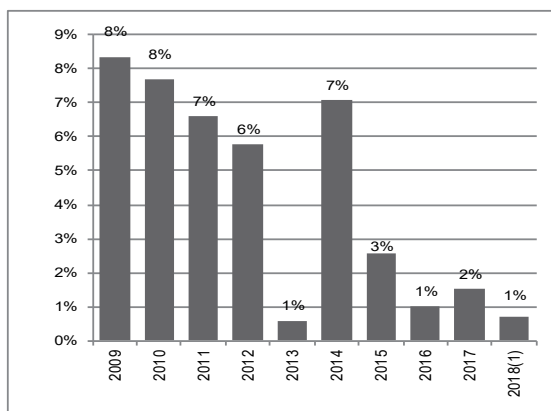
Les taux de rendement indiqués correspondent au total des rendements annuels composés historiques compte tenu des variations de la valeur des parts et du réinvestissement de toutes les distributions mais sans prendre en considération les frais d'acquisition, les frais de rachat, les frais de distribution ou les autres charges facultatives qui viendraient réduire ce rendement. Les placements dans les fonds communs ne sont pas garantis; leur valeur peut augmenter ou diminuer et leur rendement passé ne donne pas forcément une indication du rendement futur.

Les chiffres de rendement du Fonds a été préparé en supposant que toutes les distributions sont réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds. Si vous détenez des parts du Fonds hors d'un régime enregistré, les revenus et les gains en capital qui vous sont versés augmentent votre revenu aux fins de l'impôt, qu'ils vous soient versés en liquide ou réinvestis dans des parts additionnelles. Le montant des distributions imposables réinvesties est ajouté au prix de base rajusté des parts que vous détenez. Ainsi, vos gains en capital diminuent ou votre perte en capital augmente lors d'un rachat subséquent pour le Fonds, de sorte que ce montant n'est plus imposé entre vos mains. Veuillez consulter votre conseiller fiscal en ce qui concerne votre situation fiscale personnelle.

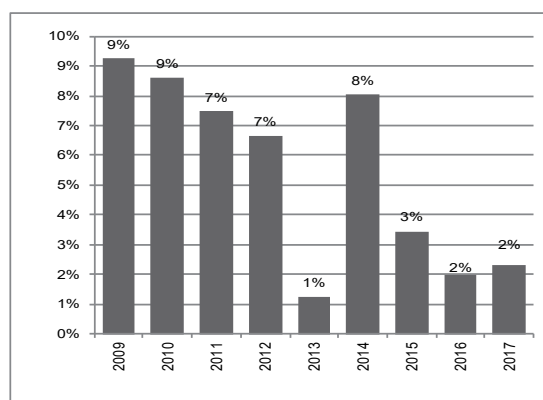
Rendement d'un exercice à l'autre

Les graphiques à bandes présentent le rendement du Fonds pour chacun des exercices présentés et font ressortir la variation du rendement du Fonds d'un exercice à l'autre. Les graphiques à bandes présentent, sous forme de pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse, à la fin de l'exercice, d'un placement effectué le premier jour de chaque exercice. Les pourcentages indiqués ont été arrondis au nombre entier le plus proche en raison de contraintes d'espace.

Catégorie A



Catégorie O



(1) Période de six mois se terminant le 30 juin 2018

(2) À compter du 31 janvier 2018, il n'y a pas de données sur le rendement pour les parts de catégorie O car celles-ci ne sont plus distribuées.

Aperçu du portefeuille

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison de transactions du Fonds. Des mises à jour trimestrielles sont disponibles.

Portefeuille par segment de marché	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
Sociétés canadiennes	55,6%
Sociétés étrangères	15,3%
Émetteurs gouvernementaux canadiens ou émetteurs liés à un gouvernement canadien	14,6%
Émetteurs gouvernementaux étrangers ou émetteurs étrangers liés à un gouvernement	10,7%
Obligations - Adossées à des actifs ou à des créances hypothécaires	3,2%
Bons du Trésor du Canada	3,1%
Trésorerie	0,6%
Autre actifs net à court terme	-3,1%
Total	100,0%

Obligations par cote de crédit	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
AAA	35,6%
AA	19,9%
A	47,0%

Les 25 positions principales

Société	Rendements	Échéance	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
1 Highway 407	7,13%	26-juil.-2040	9,5%
2 Apple	2,51%	19-août-2024	8,2%
3 Royal Bank of Canada	3M CDOR + 36	23-mars-2020	7,8%
4 Bank of Montreal	3M CDOR + 19	1-févr.-2023	5,7%
5 GE Capital Canada Funding Company	Q CDOR +120	6-févr.-2023	4,9%
6 ORNGE Issuer Trust	5,73%	11-juin-2034	4,7%
7 New Brunswick Highway	6,47%	30-nov.-2027	4,4%
8 Toronto-Dominion Bank	1,68%	8-juin-2021	4,4%
9 Walt Disney	2,76%	7-oct.-2024	4,3%
10 Neder Waterschapsbank	4,55%	16-mars-2029	4,0%
11 Toronto Hospital Secured	5,64%	8-déc.-2022	4,0%
12 NAV Canada	7,56%	1-mars-2027	3,8%
13 Lloyds Bank	3M CDOR + 55	11-juil.-2023	3,5%
14 Canada Treasury Bill	1,10%	23-août-2018	3,1%
15 SP LP & SP1 LP	3,21%	15-juin-2019	2,9%
16 KFW	5,05%	4-févr.-2025	2,7%
17 Eurofima	5,15%	13-déc.-2019	2,6%
18 Enbridge Gas Distribution	3,51%	29-nov.-2047	1,9%
19 PepsiCo	2,15%	6-mai-2024	1,8%
20 TransCanada PipeLines	8,29%	5-févr.-2026	1,6%
21 Neder Waterschapsbank	5,20%	31-mars-2025	1,5%
22 Bankers Hall	4,38%	20-nov.-2023	1,3%
23 TransCanada PipeLines	5,65%	20-juin-2029	1,3%
24 Merrill Lynch NHA MBS	MCDOR+24	1-juin-2022	1,2%
25 Toronto-Dominion Bank	3M CDOR + 31	28-juin-2023	1,2%
Les 25 positions principales			92,3%

LE FONDS D'OBLIGATIONS CANADIEN GBC

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état de données financières importantes concernant le Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les périodes indiquées. Ces renseignements sont tirés des états financiers annuels audités du Fonds (excluant les renseignements au 30 juin 2018). Les informations présentées sont celles prescrites par la réglementation; il est donc normal que les totaux diffèrent, puisque l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est fondée sur la moyenne des parts en circulation durant la période et que tous les autres chiffres sont basés sur le nombre réel de parts en circulation au moment pertinent. Les états financiers intermédiaires du 30 juin 2018 ne sont pas audités.

ACTIF NET PAR PART DU FONDS	CATÉGORIE A					
	30 juin 2018 ⁵⁾	31 décembre 2017	31 décembre 2016	31 décembre 2015	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période ¹⁾	12,84	12,98	13,19	13,22	12,72	13,15
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables :						
Total des revenus	0,24	0,47	0,49	0,49	0,53	0,54
Total des charges	(0,02)	(0,13)	(0,14)	(0,14)	(0,14)	(0,13)
Gains (pertes) réalisés pour la période	(0,05)	(0,04)	0,07	0,02	0,06	0,13
Gains (pertes) latents pour la période	(0,06)	(0,08)	(0,27)	(0,04)	0,45	(0,45)
Total de l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ²⁾	0,11	0,22	0,15	0,33	0,90	0,09
Distributions aux porteurs de parts rachetables :						
Revenu de placement (sauf les dividendes)	(0,23)	(0,33)	(0,35)	(0,36)	(0,39)	(0,42)
Dividendes	-	-	-	-	-	-
Gains en capital	-	-	-	-	-	(0,09)
Remboursement de capital	-	-	-	-	-	-
Distributions totales aux porteurs de parts rachetables ³⁾	(0,23)	(0,33)	(0,35)	(0,36)	(0,39)	(0,51)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période ⁴⁾	12,72	12,84	12,98	13,19	13,22	12,72
(1) Cette information est tirée des états financiers annuels audités ou des états financiers intermédiaires non audités du Fonds.						
(2) L'actif net et les distributions sont calculés selon le nombre réel de parts en circulation à la date appropriée. L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est établie selon le nombre moyen pondéré de parts en circulation pour la période.						
(3) Les distributions ont été versées en espèces et (ou) réinvesties sous forme de parts additionnelles du Fonds.						
(4) Ce tableau ne doit pas être interprété comme un rapprochement de l'actif net par part au début et à la fin de la période.						
(5) Les parts de catégorie O du Fonds ont été converties en parts de catégorie A le 31 janvier 2018.						
RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES (selon la valeur liquidative aux fins des opérations)						
	30 juin 2018 ⁶⁾	31 décembre 2017	31 décembre 2016	31 décembre 2015	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Valeur liquidative totale (\$) (en milliers de dollars) ¹⁾	40 557	25 132	31 617	34 548	34 395	34 991
Nombre de parts rachetables en circulation (en milliers) ¹⁾	3 189	1 957	2 436	2 619	2 603	2 751
Ratio des frais de gestion (%) ²⁾⁵⁾	0,31	1,01	1,04	0,99	1,04	1,00
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge (%) ²⁾⁵⁾	0,31	1,04	1,06	1,02	1,09	1,03
Ratio des frais d'opérations (%) ³⁾	S.O	S.O	S.O	S.O	S.O	S.O
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴⁾	12,92	25,34	16,14	38,47	37,39	30,17
Valeur liquidative par part (\$)	12,72	12,84	12,98	13,19	13,22	12,72
(1) Données au 30 juin ou 31 décembre de la période indiqué.						
(2) Le ratio des frais de gestion (« RFG ») se calcule conformément au Règlement 81-106, d'après le total des charges du Fonds attribuées à cette période (y compris la taxe de vente harmonisée, la taxe sur les produits et services (« TPS »), l'impôt sur le revenu et les intérêts), sauf les retenues d'impôts étrangers, commissions et autres coûts de transactions, et s'exprime en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. GPPP peut, à son gré et sans en aviser les porteurs de parts, renoncer à certaines charges d'exploitation, ou les prendre en charge. Le Fonds d'Obligation Canadien GBC a vu des frais renoncés ou absorbés pour certaines des périodes présentées. La renonciation ou prise en charge de charges d'exploitation peut se poursuivre pour une durée indéterminée et GPPP peut y mettre fin en tout temps à sa discrétion et sans préavis.						
(3) Le ratio des frais d'opérations correspond au total des commissions et des autres coûts d'opérations de portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.						
(4) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le niveau d'activité selon lequel le conseiller en valeurs gère les placements du Fonds. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opérations payables par le Fonds sont élevés au cours de la période et plus les investisseurs sont susceptibles de toucher un gain en capital imposable pendant l'année. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.						
(5) À titre comparatif, si le nouveau modèle de paiement des honoraires, en vigueur le 1er janvier 2018, avait été en vigueur depuis le début de l'exercice 2017 le ratio des frais de gestion ajusté pour le Fonds aurait été 0,21 % (0,25 % avant renoncations ou prises en charge).						
(6) Les parts de catégorie O du Fonds ont été converties en parts de catégorie A le 31 janvier 2018.						

LE FONDS D'OBLIGATIONS CANADIEN GBC

Faits saillants financiers (suite)

ACTIF NET PAR PART DU FONDS	CATÉGORIE O					
	30 juin 2018 ⁵⁾	31 décembre 2017	31 décembre 2016	31 décembre 2015	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période ¹⁾	12,82	12,97	13,19	13,21	12,71	13,18
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables :						
Total des revenus	0,04	0,47	0,49	0,49	0,53	0,55
Total des charges	-	(0,03)	(0,03)	(0,03)	(0,02)	(0,02)
Gains (pertes) réalisés pour la période	0,01	(0,04)	0,06	0,03	0,06	0,11
Gains (pertes) latents pour la période	(0,09)	(0,11)	(0,27)	(0,02)	0,42	(0,48)
Total de l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ²⁾	(0,04)	0,29	0,25	0,47	0,99	0,16
Distributions aux porteurs de parts rachetables :						
Revenu de placement (sauf les dividendes)	-	(0,46)	(0,46)	(0,47)	(0,51)	(0,54)
Dividendes	-	-	-	-	-	-
Gains en capital	-	-	-	-	-	(0,09)
Remboursement de capital	-	-	-	-	-	-
Distributions totales aux porteurs de parts rachetables ³⁾	-	(0,46)	(0,46)	(0,47)	(0,51)	(0,63)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période ⁴⁾	-	12,82	12,97	13,19	13,21	12,71
(1) Cette information est tirée des états financiers annuels audités ou des états financiers intermédiaires non audités du Fonds.						
(2) L'actif net et les distributions sont calculés selon le nombre réel de parts en circulation à la date appropriée. L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est établie selon le nombre moyen pondéré de parts en circulation pour la période.						
(3) Les distributions ont été versées en espèces et (ou) réinvesties sous forme de parts additionnelles du Fonds.						
(4) Ce tableau ne doit pas être interprété comme un rapprochement de l'actif net par part au début et à la fin de la période.						
(5) Les parts de catégorie O du Fonds ont été converties en parts de catégorie A le 31 janvier 2018. La valeur liquidative au 30 juin 2018 est nulle.						
RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES (selon la valeur liquidative aux fins des opérations)						
	30 juin 2018 ⁵⁾	31 décembre 2017	31 décembre 2016	31 décembre 2015	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Valeur liquidative totale (\$) (en milliers de dollars) ¹⁾	-	17 903	15 515	17 282	19 143	17 408
Nombre de parts rachetables en circulation (en milliers) ¹⁾	-	1 396	1 197	1 311	1 449	1 369
Ratio des frais de gestion (%) ²⁾⁵⁾	0,12	0,22	0,19	0,16	0,18	0,17
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge (%) ²⁾⁵⁾	0,12	0,23	0,20	0,17	0,19	0,20
Ratio des frais d'opérations (%) ³⁾	S.O	S.O	S.O	S.O	S.O	S.O
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴⁾	12,92	25,34	16,14	38,47	37,39	30,17
Valeur liquidative par part (\$) ⁴⁾	-	12,82	12,97	13,19	13,21	12,71
(1) Données au 30 juin ou 31 décembre de la période indiquée.						
(2) Le ratio des frais de gestion (« RFG ») se calcule conformément au Règlement 81-106, d'après le total des charges du Fonds attribuées à cette période (y compris la taxe de vente harmonisée, la taxe sur les produits et services (« TPS »), l'impôt sur le revenu et les intérêts), sauf les retenues d'impôts étrangers, commissions et autres coûts de transactions, et s'exprime en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. GPPP peut, à son gré et sans en aviser les porteurs de parts, renoncer à certaines charges d'exploitation, ou les prendre en charge. Le Fonds d'Obligation Canadien GBC a vu des frais renoncés ou absorbés pour certaines des périodes présentées. La renonciation ou prise en charge de charges d'exploitation peut se poursuivre pour une durée indéterminée et GPPP peut y mettre fin en tout temps à sa discrétion et sans préavis.						
(3) Le ratio des frais d'opérations correspond au total des commissions et des autres coûts d'opérations de portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.						
(4) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le niveau d'activité selon lequel le conseiller en valeurs gère les placements du Fonds. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opérations payables par le Fonds sont élevés au cours de la période et plus les investisseurs sont susceptibles de toucher un gain en capital imposable pendant la période. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.						
(5) Les parts de catégorie O du Fonds ont été converties en parts de catégorie A le 31 janvier 2018. La valeur liquidative au 30 juin 2018 est nulle.						

Faits saillants financiers (suite)**Honoraires de gestion**

À la suite des assemblées extraordinaires des porteurs des Fonds communs GBC détenus le 8 janvier 2018 (les « assemblées »), GPPP a annoncé que les porteurs de parts avaient approuvé un nouveau modèle de paiement des honoraires. Aux termes de cette nouvelle structure de paiement des honoraires, des honoraires de gestion ne sont plus imputés aux Fonds. En revanche, les honoraires de gestion sont imputés directement aux porteurs de parts. Sous réserve des honoraires maximaux présentés ci-dessous, des honoraires de gestion seront imputés aux porteurs de parts en fonction de leur actif sous gestion. Ces honoraires de gestion devront être payés directement à GPPP au moyen du rachat (sans frais) d'un nombre suffisant de parts des Fonds détenus. Cette nouvelle formule donne lieu à une transparence accrue des frais, harmonise la structure de frais des fonds communs de placement avec celle des fonds en gestion commune et, dans certains cas, résulte en une réduction des frais.

À la suite de cette approbation, le montant des honoraires de gestion payé par les porteurs de parts sera déterminé en fonction du montant de l'actif sous gestion, sous réserve des honoraires de gestion annuels maximaux présentés ci-après :

Nom du Fonds	Actif sous gestion		
	Moins de 1 M\$	Entre 1 M\$ et 5 M\$	Plus de 5 M\$
Le Fonds Marché Monétaire GBC	0,10 %	0,10 %	0,10 %
Le Fonds d'Obligations Canadien GBC	0,65 %	0,50 %	0,40 %
Le Fonds de Croissance et de Revenu GBC	1,30 %	1,20 %	0,85 %
Le Fonds de Croissance Canadien GBC	1,70 %	1,50 %	1,00 %
Le Fonds de Croissance Américain GBC Inc.	1,50 %	1,50 %	1,00 %
Le Fonds de Croissance International GBC	1,50 %	1,50 %	1,00 %

Les honoraires de gestion ont été utilisés par le Gestionnaire pour payer les coûts reliés à la gestion du portefeuille de placements, à la fourniture d'analyses de placement et de recommandations, à la prise de décisions de placement, et à la fourniture d'autres services. Pour la période close le 30 juin 2018, aucuns des honoraires de gestion reçus par le Gestionnaire n'ont été utilisés pour régler des commissions ou d'autres formes de rémunération de courtiers (collectivement les « coûts reliés à la distribution ») payées à des courtiers inscrits ou à des contrepartistes pour des parts du Fonds achetées et détenues par les investisseurs.

Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives portant sur des événements, résultats, circonstances, rendements ou attentes futurs prévus qui ne correspondent pas à des faits historiques, mais plutôt à nos opinions au sujet d'événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives nous demandent de formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés ou implicites dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles les conditions du marché et de l'économie en général, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation et les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux dans lesquels le Fonds peut investir. Nous avertissons les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans le Fonds, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. De plus, veuillez prendre note que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives pour tenir compte d'une nouvelle information, d'événements futurs ou d'autres éléments avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

P E M B R O K E

G E S T I O N P R I V É E D E P L A C E M E N T

150, rue King Ouest, bureau 1210
Toronto (Ontario) M5H 1J9, Canada
Tél. 416 366-2550 800 668-7383 Téléc. 416 366-6833

1002, rue Sherbrooke Ouest, bureau 1700
Montréal (Québec) H3A 3S4, Canada
Tél. 514 848-0716 800 667-0716 Téléc. 514 848-962

Gestion privée de placement Pembroke est courtier en fonds d'investissement et gestionnaire des fonds GBC.

Gestion Pembroke est conseiller en placements.

Canso Investment Counsel est conseiller en placements.

Service de garde : Fiducie RBC Services aux investisseurs

Registres des documents de parts fourni par L & T Infotech Services financiers Technologies Inc.

Audit annuel : Deloitte S.E.N.C.R.L/s.r.l.

